

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de presse de l'UPOV n° 108

16 janvier 2017

Lancement du Formulaire de demande électronique (EAF) de l'UPOV

L'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) a le plaisir de vous annoncer le lancement du Formulaire de demande électronique (EAF).

Quelles sont les caractéristiques de l'EAF?

- Un outil de demande de droit d'obtenteur en ligne qui peut être utilisé pour fournir les données relatives aux demandes à tous les services de protection des obtentions végétales participants au format exigé (sur papier, par courrier électronique, communication de système à système)
- Les formulaires de demande peuvent être affichés dans un certain nombre de langues (veuillez noter que les réponses devront être fournies dans une des langues admises par le service de protection des obtentions végétales)
- L'information peut être automatiquement réutilisée dans les données de demandes ultérieures
- Différents rôles d'utilisateur peuvent être spécifiés (à savoir, rédacteur, signataire, traducteur, représentant, mandataire)
- Accès contrôlé à toutes les données des demandes de droit d'obtenteur
- Sécurité et confidentialité

Pour plus d'informations sur les **plantes couvertes**, **les services de POV participants** et les **taxes**, **cliquez ici**.

L'UPOV est une organisation intergouvernementale dont le siège se trouve à Genève, qui compte 74 membres et couvre 93 États.

L'UPOV a pour mission de mettre en place et de promouvoir un système efficace de protection des variétés végétales afin d'encourager l'obtention de variétés dans l'intérêt de tous.

Les membres de l'UPOV sont :

Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Mexique, Monténégro, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay, Viet Nam.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Secrétariat de l'UPOV.

[Fin du document]